

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beaucaire, - 1^{er} juin 2021

Améliorer les performances de tri en déchèterie, un objectif poursuivi par Sud Rhône Environnement

Sud Rhône Environnement, syndicat intercommunal en charge du tri et du traitement des déchets des ménages de 54 communes réparties entre le Gard et les Bouches-du-Rhône, a pour objectif constant l'amélioration des performances de tri de ses 13 déchèteries.

Pour ce faire, les services de Sud Rhône Environnement échangent quotidiennement avec les agents d'accueil et leurs coordinateurs pour assurer la fluidité des évacuations de bennes et de produits spéciaux (DEA, D3E et DDS). Sur le terrain, c'est Sébastien, coordinateur adjoint des déchèteries, qui fait le lien entre les différentes parties prenantes. Ce dernier se déplace une fois par mois dans chacune des déchèteries du territoire pour adapter la stratégie et le planning d'évacuation des déchets à toutes les spécificités. Il répond également aux diverses questions des agents d'accueil de déchèterie en matière de consignes de tri ou de devenir de la matière.

Régulièrement, Sud Rhône Environnement et les différents éco-organismes concernés (ecosystem, ecoDDS, ecomobilier ...) fournissent aux agents de déchèteries des supports de communication à destination tantôt des agents tantôt des usagers.

« Ces supports permettent aux usagers de mieux comprendre où ils doivent déposer leur déchet. Cela facilite le travail de vérification de l'agent qui, on l'ignore bien souvent, a un travail administratif important. On n'évacue pas des déchets toxiques sans toute une armada de bons de liaison » explique Sébastien.

« Nous souhaitons que nos performances de tri s'améliorent constamment pour plusieurs raisons. La première est environnementale : nous devons avoir de moins en moins recours à la benne des encombrants dont les déchets partent directement en enfouissement sans aucune forme de valorisation. La seconde est d'ordre financière : une benne bien triée peut être valorisée sur nos différents sites de traitement sans surcoût. Certains flux comme le mobilier ou les déchets dangereux permettent aux collectivités adhérentes d'obtenir des prises en charge et des soutiens financiers via les différents éco-organismes. » ajoute Mathias Schmitt, coordinateur des déchèteries de Sud Rhône Environnement.